

B D mag

Brunstatt-Didenheim

Juillet 2024 | N°123

Le magazine
d'information
de la commune



Sommaire

- 3** Le mot du Maire
- 4** La municipalité de Brunstatt-Didenheim
- 5** Tribune d'expression
- 6** Quelques travaux récents de la commune
- 10** Faire son Passeport et sa Carte d'Identité à Brunstatt-Didenheim
- 12** Que faire en cas de feu de forêt ?
- 13** Que faire en cas de mouvement de terrain ?
- 14** Les chemins de Brunstatt-Didenheim en fête
- 16** Nos associations en mouvement
- 18** 1^{ères} Rencontres Économiques de Brunstatt-Didenheim
- 20** Réalisation d'un abri à vélo École la Sirène de l'III
- 21** Aménagement paysager de la cour de l'École Besenval
- 22** Le Conseil Municipal des Enfants en action
- 23** La Fête des seniors à Brunstatt-Didenheim
- 24** 1^{er} carnaval de Brunstatt-Didenheim
- 26** Nos manifestations en images
- 29** L'école de nos grands-parents à Didenheim
- 31** L'école à Brunstatt
- 33** Le carnet rose & bleu
- 34** Les mariages d'antan



Directeur de publication :
M. Antoine Viola - Maire

Site internet :
www.Brunstatt-Didenheim.fr

Edition : Juillet 2024

Conception et impression :
Imprimerie Centrale - Mulhouse

Tirage : 4600 exemplaires
Dépôt légal n°1377
ISSN 2681-8167

Photos : le Service
Communication - Adobe Stock

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, ce document est imprimé sur papier recyclé.



Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Comme chaque année, la période estivale qui arrive suscite chez tout le monde, petits et grands, une envie de « plein air » pour profiter des balades, des parcs et jardins et de toutes les activités en extérieur. Notre commune, qui bénéficie déjà de nombreux chemins de promenades dans la nature, a vu encore son offre s'étoffer grâce au travail de l'Association de Protection de l'Environnement de Brunstatt-Didenheim (APEBD), plus connue sous le nom des « Robins des bois ». Ils ont réussi, avec l'aide de nos services techniques, à défricher et à rendre praticables des chemins qui ne l'étaient plus depuis de nombreuses années. Merci à tous pour cette collaboration fructueuse qui offre cet été de nouvelles possibilités de balades dans la nature, en famille ou entre amis.

Pour les enfants, l'aire de jeux Vénus, située derrière l'église Ste Odile, a été totalement restructurée et est à disposition des familles depuis le 1^{er} mai. L'aire de jeux Besenval, chemin des écoliers, avait déjà été refaite et celle de la rue des Capucins le sera également dans quelques mois. Enfin, nous travaillons actuellement sur l'ouverture d'un Pump Track l'année prochaine qui réjouira petits et grands.

Les festivités tiennent également une place importante dans la vie de notre commune et participent à renforcer la notion de « vivre ensemble » à laquelle j'attache beaucoup d'importance. Au printemps, nous avons innové avec la création du premier Carnaval de Brun-

tatt-Didenheim qui a rencontré un franc succès. De même, le traditionnel repas des seniors a réuni presque 500 participants dans une atmosphère très sympathique et bienveillante.

Cet été, avec l'aide des associations de la commune et de la Cour des Arts, nous vous proposerons de nombreux concerts et manifestations et parmi celles-ci la fête du village le 8 juin, le Bal Tricolore du 13 juillet, et bien entendu notre fête des rues du 15 septembre.

La gestion d'une commune ne se résume certes pas à cet aspect ludique et festif, mais en ce début d'été, dans le contexte général actuel, il me semblait utile de souligner l'importance de profiter des occasions de vivre ensemble. Ce programme festif, tout comme l'urbanisme, l'entretien de la commune, les nouvelles facilités administratives offertes pour les cartes d'identité et passeports, contribue au « bien vivre à Brunstatt-Didenheim » que nous voulons tous préserver.

**Votre Maire
Antoine Viola**

Bel été à tous

**Nicole Beha
Maire déléguée
de Didenheim
Conseillère d'Alsace**

**Jérémy Friderich
Maire délégué
de Brunstatt**

La municipalité de Brunstatt-Didenheim

Une équipe à votre service



Antoine VIOLA
Maire
Vice-Président m2A
Enseignement supérieur,
Formation, Recherche
et Innovation



Jérémie FRIDERICH
Maire Délégué de Brunstatt
Adjoint au Maire
chargé des Associations
et des Évènements



Nicole BEHA
Maire Déléguée de
Didenheim
Adjointe au Maire
chargée de l'État Civil
Conseillère d'Alsace



**Jean-François
WASSLER**
Adjoint au Maire
chargé des Travaux
et de l'Urbanisme



Danièle GOLDSTEIN
Adjointe au Maire chargée
du Développement Durable
Conseillère Communautaire
Déléguée
Autonomie énergétique
et énergies renouvelables



Philip LACKER
Adjoint au Maire
chargé des Finances
et du Budget



Magella MONTOUT
Adjointe au Maire
chargée de l'Éducation
et de l'Enfance



Dominique DENOS
Adjoint au Maire
chargé des Relations
avec les Habitants



**Esther SCHULTZ-
RATZMANN**
Adjointe au Maire
chargée des Aînés



André JOUX
Adjoint au Maire
chargé de la Sécurité



Isabelle PUZZUOLI
Conseillère Municipale
déléguée aux Associations



Bertrand GRIESSMANN
Conseiller Municipal
délégué aux Affaires
Scolaires



Estelle LAVOUE
Conseillère Municipale
déléguée aux Affaires
Sociales



Véronique THEVENOT
Conseillère Municipale
déléguée à l'Écologie



**Charlotte GOETSCHY
BOLOGNESE**
Conseillère Municipale
déléguée au Développement
Économique

Tribune d'expression

Continuons Ensemble pour Brunstatt-Didenheim

Préserver la qualité de vie des habitants, le « bien-vivre à Brunstatt-Didenheim », est la ligne directrice de notre action, avec la volonté de maintenir une gestion financière rigoureuse pour ne pas augmenter les impôts (le taux de la part communale de la taxe foncière) et pouvoir préparer l'avenir.

Il existe des aspects de notre action plus visibles que d'autres. Les modifications d'urbanisme, de création et d'entretien de voirie, de verdissement de la commune sont facilement constatables par tous. En revanche, il existe d'autres types de réalisations, moins visibles, qui sont tout aussi importantes pour le long terme, comme les canalisations d'eau par exemple.

Remplacer des canalisations d'eau défectueuses représente une dépense très importante pour une collectivité et entraîne de la gêne pour les habitants pendant les travaux « pour un résultat qui ne se voit pas ». C'est pourquoi certaines communes reportent sans cesse ces interventions ou y renoncent purement et simplement. Pourtant ces problèmes de tuyauterie peuvent entraîner des pertes de 30 à 40% d'eau potable et des baisses importantes de pression et de débit. La sécurité des habitants peut même être engagée lors d'intervention de pompiers à cause d'une

pression trop faible, comme c'était le cas dans certains quartiers de Didenheim.

Depuis notre arrivée en 2018, nous avons été attentifs sur ce point, conscients de l'importance de cette gestion de l'eau, ressource vitale, mais pas inépuisable, pour les particuliers comme pour l'agriculture. Nous avons donc réalisé régulièrement les travaux nécessaires, en remplaçant les conduites défectueuses, pour assurer confort et sécurité aux habitants.

Désormais, par décision de l'État, la gestion de l'eau et des réseaux n'est plus sous la responsabilité des communes mais est transférée aux agglomérations, donc à m2A.

Vous pourrez cependant compter sur nous pour défendre notre approche pour continuer d'assurer confort et sécurité pour les habitants. La gestion d'une commune comporte des problématiques qui ne sont pas toujours visibles, c'est pourquoi nous pensons qu'il est important de vous en informer.

Unis pour Brunstatt-Didenheim

Le groupe n'a pas fait parvenir de texte à publier.



Quelques **travaux récents de la commune**

Aménagement paysager de l'Aire de Jeux Vénus

Il est important pour les enfants et leurs familles de pouvoir disposer d'infrastructures de loisirs en bon état. C'est pourquoi il a été décidé d'améliorer cette offre au sein de la commune.

Dans son édition du BD Mag de janvier 2024 nous vous avons présenté les nouvelles installations de l'aire de jeux Vénus située derrière l'église Sainte-Odile. Après ces travaux il était nécessaire de travailler sur l'aspect paysager du parc.

Les équipes d'espaces verts ont créé des parterres de végétaux, planté des nouvelles essences d'arbres qui

viendront compléter les platanes centenaires existants sur le site et réservé un espace pour la pratique des jeux de ballon.



Il a fallu bien entendu laisser le temps à ces végétaux de prendre racine et l'ouverture a été fixée au 1^{er} mai.

Les enfants et leurs familles profitent à présent de ce parc. La commune continue dans cette direction avec le projet du parc des Capucins prévu pour la fin d'année.

Réhabilitation du bâtiment communal 6 rue de France

Ce bâtiment (ancienne boulangerie Hertzog) se situe face à la nouvelle fontaine Saint-Georges et borde le parking de la mairie et son ruisseau attenant.

Cette situation au cœur de Brunstatt est à privilégier pour faire vivre le centre-ville. A maintes reprises, les habitants ont exprimé le besoin d'un salon de thé au centre de notre commune. La municipalité a donc décidé d'investir dans ce bâtiment pour proposer aux habitants un lieu de convivialité agréable pour tous.

Les travaux préparatoires et de déconstruction de l'enveloppe intérieure de l'édifice ont démarré à l'automne 2022. La période entre l'automne 2022 et le démarrage en février 2024 a été nécessaire à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre pour établir le mode opératoire de construction, le dépôt et l'instruction du permis de construire, lancer la consultation et les marchés de travaux. Au courant du mois de février de cette année, l'entreprise de gros œuvre a initié la modification des ouvertures sur façade, consolidé les planchers et réalisé les travaux intérieurs de maçonnerie. L'architecte a souhaité pour ce projet, la création d'un espace type « cathédrale » en supprimant l'ensemble des cloisons intérieures et en gardant un volume ouvert sur la hauteur complète du bâtiment avec une mezzanine qui viendra surplomber l'espace de convivialité et le bar.



L'opération de réhabilitation de ce bâtiment va s'échelonner sur plusieurs mois, avec une remise d'ouvrage prévue au mieux pour le printemps prochain. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des travaux et de la date d'ouverture prévue.

Aménagement paysager Parc de la Croix du Burn

La restauration de la Fontaine Saint-Georges a permis de récupérer les anciennes margelles et le fût. Ceux-ci ont été placés dans le parc de la Croix du Burn et transformés en massif floral pour embellir encore ce beau site arboré.

L'association « Les Amis de la Croix du Burn » en assureront l'entretien comme ils le font déjà pour l'ensemble de ce parc avec enthousiasme et dévouement. Quant à l'ancienne statue Saint-Georges, cette dernière a trouvé une nouvelle demeure dans la salle des mariages de la Mairie.



Aménagement paysager entrée de ville Avenue d'Altkirch - côté Zillisheim

L'entrée d'agglomération en venant de Zillisheim, a fait l'objet d'une réflexion de voirie et d'aménagement de sécurité au cours de l'année 2023.

Cet hiver, le service espaces verts de la commune a réalisé un important travail de plantations comportant des arbres à hautes tiges, de feuillus, de plantes couvre-sol et de mélanges de graminées et de vivaces. De plus, des noues d'infiltration ont été aménagées permettant de récolter les eaux de ruissellement d'une partie de la chaussée et de la zone paysagère.



Cette réalisation fait suite à une concertation engagée avec les riverains. L'objectif étant de créer une barrière acoustique et paysagère autour des zones d'habitation situées à proximité et de contribuer à l'embellissement de l'entrée d'agglomération sur son côté Sud.

Restauration du calvaire rue de l'Église à Brunstatt



Le calvaire situé à l'arrière de l'église Saint-Georges fait partie du patrimoine culturel de notre territoire et s'inscrit dans un répertoire de monuments à préserver. En 2023 les calvaires en pierre naturelle situés dans les cimetières de Brunstatt et de Didenheim ont été restaurés. Cette année les services municipaux ont travaillé sur le calvaire de l'église Saint-Georges pour redonner un nouvel éclat à cet édifice patrimonial.

Renouvellement du réseau d'éclairage public par des luminaires en LED

La commune de Brunstatt-Didenheim a engagé, depuis 2022, des actions d'économie d'énergie notamment sur la gestion de l'ensemble du réseau d'éclairage public.

La commune était équipée à 50 % d'éclairages LED et les mesures prises pour adapter les horaires sur d'autres types de luminaires ont permis de faire des économies substantielles. Cependant il avait été décidé, pour le long terme, d'investir afin d'équiper la commune à 100 % en LED.

Les procédures administratives du choix des éclairages et des appels d'offre à mettre en place ont été réalisés depuis. Ainsi, d'ici l'hiver prochain, l'ensemble de la commune sera équipée en éclairage public LED, diminuant encore notre consommation énergétique et donc les coûts afférents tout en améliorant le confort nocturne des habitants. En effet, il sera possible de supprimer la période d'extinction complète en maintenant un niveau d'éclairage constant mais à intensité modérée.



**Nouveau**

Faire son Passeport et sa Carte d'Identité à Brunstatt-Didenheim

Si vous n'avez pas Internet :

Pour les habitants de Brunstatt-Didenheim qui n'ont pas d'Internet ou rencontrent des difficultés pour l'utiliser, la commune de Brunstatt-Didenheim met à votre service une permanence « Face Alsace » tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au 2 rue du Château (derrière la mairie).

Vous serez assisté gratuitement dans toutes vos démarches administratives, sans rendez-vous.

Si vous avez Internet :

1. Faire une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

Conserver le n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche.

QR code à garder sur le téléphone ou imprimer le récapitulatif de la pré-demande.

2. S'assurer d'avoir toutes les pièces nécessaires

Photo, justificatif de domicile...

3. Prendre rendez-vous en mairie sur un des sites suivants

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

ou <https://e-services.mulhouse-alsace.fr/catalogue/mulhouse/rdv/accueil>

ou par téléphone au **03 89 06 05 00**

A Brunstatt-Didenheim vous devez apporter une photo de moins de 6 mois qui doit impérativement être conforme aux normes (tête droite, bouche fermée, expression neutre, visage dégagé, pas de chapeau ni d'accessoire voyant, sans lunettes...). Ne pas découper la photo avant le RDV.

4. Lors du rendez-vous

Apporter vos pièces justificatives, une pièce d'identité **ET** le numéro de pré-demande (QR code) ou le récapitulatif imprimé (recommandé).

Un SMS vous sera envoyé lorsque la pièce d'identité sera disponible.

5. Prendre rendez-vous pour la retirer

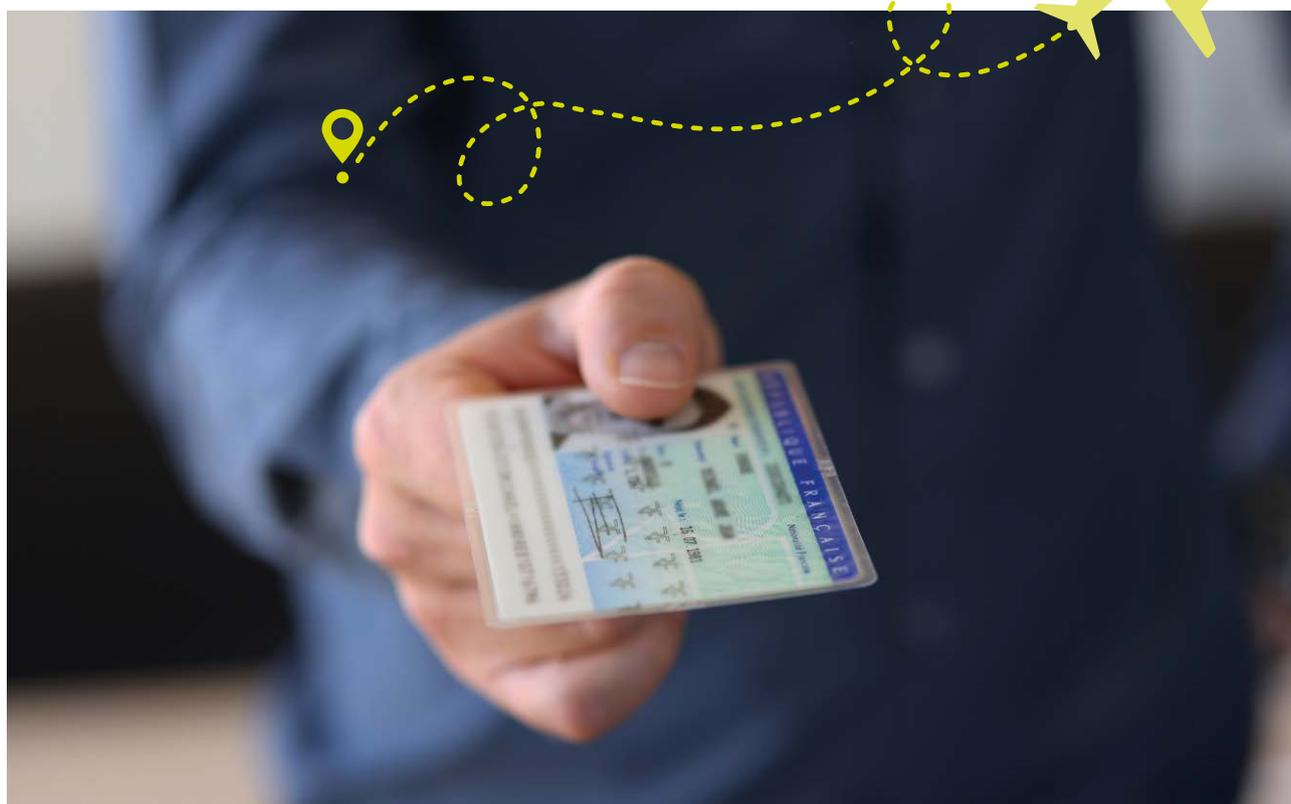
Sans oublier de ramener l'ancienne pièce (en cas de renouvellement).

Carte d'identité Rappel : Validité 10 + 5 ans

La durée de validité a été prolongée de 5 ans uniquement si vous étiez majeur lors de la création de votre carte d'identité actuelle.

Attention : vous prévoyez de voyager à l'étranger ? Tous les pays n'acceptent pas cette prolongation, par exemple la Belgique, la Lituanie et la Norvège.

Consultez la liste des pays ayant accepté la prolongation de 5 ans sur <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2014-Actualites/Duree-de-validite-de-la-CNI>



Que faire en cas de feu de forêt ?

D'après le code forestier, les particuliers qui possèdent des terrains aux abords de la forêt ont l'obligation de débroussailler leurs parcelles (50m minimum). Une maison autour de laquelle on a débroussaillé est un bon abri.

Avant

- Repérer les chemins d'évacuation, les abris
- Prévoir les moyens de lutte (point d'eau, matériels)
- Débroussailler
- Vérifier l'état des fermetures, portes et volets, la toiture

Pendant

Si vous êtes témoin d'un départ de feu :

- Informer les pompiers (18 ou 112 portable) le plus vite et le plus précisément possible
- Attaquer le feu, si possible

Dans la nature, s'éloigner dos au vent :

- Si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide
- À pied rechercher un écran (rocher, mur...)
- Ne pas sortir de sa voiture

Après

- Éteindre les foyers résiduels

DICRIM BRUNSTATT-DIDENHEIM Extrait du DDRM Haut-Rhin édition du 12/07/2023



Que faire en cas de mouvement de terrain ?

Avant

- En cas de craquement inhabituel et inquiétant, évacuer le bâtiment immédiatement

Signaler à la mairie :

- L'apparition de fissures dans le sol
- Les modifications qui apparaissent dans les constructions
- L'apparition d'un Fontis (affaissement du sol provoqué par un éboulement souterrain), de blocs en surplomb sur une falaise ou désolidarisés sur une paroi

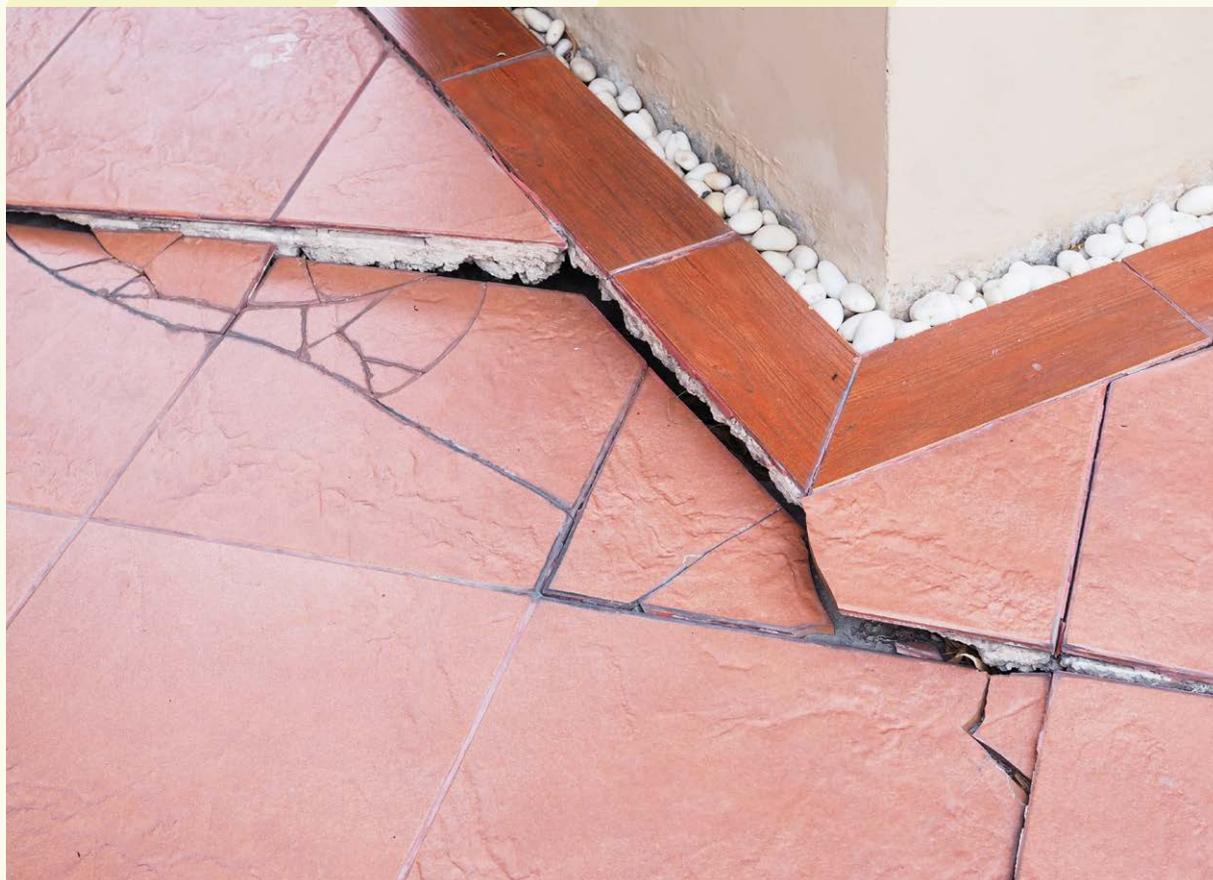
Pendant

- S'éloigner au plus vite de la zone dangereuse
- Ne pas revenir sur ses pas
- Ne pas prendre l'ascenseur

Après

- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé
- Évaluer les dégâts
- Empêcher l'accès au public
- Informer les autorités

DICRIM BRUNSTATT-DIDENHEIM Extrait du DDRM Haut-Rhin édition du 12/07/2023





Atelier consacré aux précieuses abeilles

Les chemins de Brunstatt-Didenheim en fête

Un premier succès pour l'Association pour la Protection de l'Environnement de Brunstatt-Didenheim (APEBD)

L'APEBD a organisé du 19 au 21 avril un week-end « Chemins en fête » pour célébrer notre nature proche et les chemins ruraux de la commune de Brunstatt-Didenheim. L'événement a été un succès, attirant de nombreux participants, notamment des élèves des écoles de Brunstatt et de Didenheim.

Vendredi : Une journée dédiée aux élèves

Le vendredi a été consacré exclusivement aux élèves des écoles de Brun-

tatt et de Didenheim. 152 élèves, accompagnés de leurs enseignants et de parents, ont parcouru les collines de Didenheim et de Brunstatt tout en observant la biodiversité locale. Le long des parcours, des membres de l'APEBD ont animé des ateliers pédagogiques sur les arbres, les abeilles et les plantes sauvages, suscitant beaucoup de curiosité et de questions chez les enfants.

Inauguration du chemin de l'Igeltal

A Brunstatt, le chemin de l'Igeltal, récemment réouvert aux promeneurs par les bénévoles de l'APEBD, a été symboliquement inauguré par des enfants du Conseil municipal en pré-

sence de Monsieur le Maire délégué Jérémie Friderich, de Mesdames les Adjointes Magella Montout et Danièle Goldstein et de Madame la Conseillère municipale Isabelle Puzzuoli. L'occasion pour les élus et les membres de l'APEBD de rappeler l'importance de préserver ces espaces naturels et de les rendre accessibles au public.

Un succès qui souligne l'importance de la sensibilisation à l'environnement

L'organisation du week-end « Chemins en fête » est un exemple concret de l'engagement de l'APEBD pour la protection de l'environnement et la promotion de l'éducation à la nature. Cet événement a permis de sensibiliser le

public à l'importance des chemins ruraux et de promouvoir leur utilisation par les habitants de Brunstatt-Didenheim.

Une invitation à la découverte et à l'échange

L'APEBD invite tous les habitants de Brunstatt-Didenheim à découvrir les sentiers de randonnée de la commune. Des cartes des balades organisées à l'occasion du week-end « Chemins en fête » sont disponibles sur le site internet de l'association :

<https://www.brunstatt-didenheim.fr/activites-de-loisirs/association-pour-protection-de-l-environnement.html>,

également en version papier à l'accueil de la mairie de Brunstatt.



Inauguration du chemin de l'Igeltal

Contactez l'APEBD

Pour toute information complémentaire ou pour adhérer à l'association, vous pouvez joindre l'APEBD par courriel à l'adresse suivante : association.env.bru.di@gmail.com



Nos associations en mouvement

Envoûtante Inde du Sud

35 personnes de l'association Prendre et Vivre son Temps de Brunstatt-Didenheim sont parties le 19 février à la découverte l'Inde du sud, sous la conduite du professeur d'anglais Joanna Dierse.

De prime abord le visiteur est frappé par l'extrême pauvreté d'une catégorie de la population, les intouchables ; ils forment la plus basse caste de la société indienne. Force est de constater cependant la grande gentillesse des gens et particulièrement celle des femmes ; drapées dans leurs saris charmés elles se laissent photographier avec beaucoup de complaisance.

C'est à Chennai que débutait le circuit ; l'ancienne Madras doit sa réputation aux tissus richement colorés. Chennai abrite la basilique et la tombe de St Thomas l'apôtre qui y mourut en martyr.



Longtemps sous administration française Pondichery garde son quartier français, son monument aux morts de 14-18 et une statue de Jeanne d'Arc ; on s'y sent un tantinet en France. Un chapelet de magnifiques temples hindous s'égraine le long du golf de Bengale.

Après une courte navigation sur le lac Periyar le circuit quitta le pays tamul pour pénétrer dans l'état du Kerala. Région la plus prospère de l'Inde, le Kerala se distingue par son importante minorité chrétienne. Le plateau de Periyar (1100 m d'altitude) est réputé pour ses riches plantations d'épices : poivre, cardamome, noix de muscade, clous de girofle, cacao etc. En contrebas s'étalent harmonieusement de vastes plantations de thé.

Après une mini croisière en house-boats sur les « Backwaters » arriva le point d'orgue du circuit, Cochin au bord de la mer d'Arabie et ancienne capitale du Kerala. Les Portugais et les Hollandais y ont laissé leur empreinte.



Avec des images pleins les yeux, les 35 participants prirent le 1^{er} mars le chemin du retour.





1^{ères} Rencontres Économiques de Brunstatt-Didenheim

Les 1^{ères} Rencontres Économiques de Brunstatt-Didenheim ont été organisées le 11 mars au sein de l'entreprise Cocktalis située au Parc des Collines et ont rencontré un grand succès. Plus d'une centaine de personnes représentant une soixantaine d'entreprises ont répondu présent, résultat très significatif pour une première expérience.



Ces rencontres ont été l'occasion pour les entreprises de toutes dimensions, de l'artisan à la société internationale en passant par la PME familiale, toutes voisines, de se rencontrer et d'échanger sur les possibilités de partenariat, de création d'un réseau mais également de bénéficier de l'appui des services de la mairie pour créer des passerelles vers les administrations territoriales et centrales.

A cette occasion, Séverine Rigoni McElroy, Cheffe d'entreprise, Présidente de la Fédération du BTP du Haut-Rhin, Vice-Présidente de la chambre de métiers section Mulhouse et élue locale a reçu une médaille de la CeA pour la reconnaissance de son action remarquable en faveur des Alsaciens et de l'Alsace des mains de Nicole Beha, Conseillère d'Alsace.

Les entreprises présentes, appréciant cette soirée riche et constructive ont souhaité renouveler l'évènement de manière régulière.



Réalisation d'un abri à vélo

École la Sirène de l'III

La municipalité et l'équipe pédagogique de l'école La Sirène de l'III ont travaillé au cours de l'année 2023 sur le verdissement de la cour de l'école. Ce projet de renaturation de la cour s'est décliné en trois étapes :

- **La création d'un abri à vélos** qui offre aux utilisateurs un lieu sécurisé pour leurs vélos
- **L'installation d'un multi-stadium** qui sera également ouvert au public en dehors des horaires scolaires et périscolaires
- **Un aménagement paysager** élaboré en collaboration avec les utilisateurs

La première étape, soit la création de l'abri à vélo, a été réalisée cet hiver par les services communaux.



Le directeur d'école ainsi que le corps enseignant ont souhaité saluer ce travail par une inauguration officielle le 14 mai, en présence du Maire, d'élus, des agents communaux bâtisseurs, des enfants et des responsables des Services Techniques.



Tous ont pu constater la qualité de cet équipement qui permettra aux enfants de l'école de sécuriser leur vélo durant le temps scolaire.

Aménagement paysager de la cour de l'École Besenval

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, les élèves de l'école du château Besenval ont pensé leur école idéale, dans le cadre du projet de verdissement des cours. Ils ont ainsi réalisé des maquettes, avec le concours du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace (CUEA) qui a prédéfini les grandes lignes des actions à entreprendre. Ces maquettes ont ensuite été présentées aux élus, qui ont pu déterminer, en discussion avec l'équipe pédagogique, de la faisabilité des actions.

Ainsi ont été créés un rideau végétal entre le chemin piétonnier bordant l'école et la cour, un mur d'escalade, une « zen zone » aménagée de banc

et un jardin des senteurs. De plus de nombreuses plantations d'essences locales ont permis d'arborer l'ensemble de la cour de récréation.

En parallèle, les écoliers ont souhaité pouvoir faire des séances pédagogiques à l'extérieur, pour profiter des zones ombragées. Des aménagements extérieurs ont été créés pour répondre à cette demande, qui permettront d'organiser des cours et des débats à l'ombre durant les périodes chaudes.

Notons que ces aménagements ont été réalisés en interne par les services techniques de la commune, ce qui représente une économie substantielle sur le plan budgétaire.



Le Conseil Municipal des Enfants en action



Vœux du Maire



Rencontre avec la police municipale



Pique-nique et inauguration de la fresque



Commémoration du 8 mai 2024

La Fête des seniors à Brunstatt-Didenheim

Dimanche 14 avril, 478 seniors de 70 ans et plus, invités par la municipalité de Brunstatt-Didenheim se sont réunis pour fêter le printemps autour d'un bon repas servi avec habileté par les élèves du Lycée des métiers Charles Pointet de Thann accompagnés de leurs professeurs.

Le Maire, Antoine Viola était entouré de son Conseil Municipal ainsi que de Olivier Becht, Député du Haut-Rhin, ancien Ministre délégué et Ludovic Haye Sénateur du Haut-Rhin pour participer à la fête qui est devenue depuis deux ans un rendez-vous printanier apprécié de tous.



L'animation musicale a été assurée par Philipp'Savana et nos aînés ont pu participer avec plaisir à une grande tombola de 90 lots offerts par les commerçants de la commune.



1^{er} carnaval de Brunstatt-Didenheim

Le 16 mars a eu lieu le 1^{er} carnaval de Brunstatt-Didenheim, qui pour cette première édition a rencontré un franc succès auprès de nos habitants.

Dans un premier temps le Maire Antoine Viola a remis les clés de la ville à Alexandre Chatain, organisateur de cette manifestation en présence des enfants du CME, d'élus, ainsi que des Présidents d'associations participantes. Ensuite, un défilé composé de 20 chars et 6 groupes à pied, dont un avec des enfants du périscolaire de Brunstatt, a traversé Didenheim puis Brunstatt. Petits et grands ont été en-

chantés par les rythmes effrénés sous des jets de confettis et de surprises. Enfin, en clôture du carnaval, les groupes de musique ont animé un temps de fête à la Salle Municipale des Sports.

Cet évènement n'aurait pas pu exister sans le concours d'un grand nombre de bénévoles, les pompiers, la Police Municipale et la Brigade Verte qui ont assuré le service d'ordre tout au long des défilés. Nos équipes techniques ont également fortement contribué à ce succès en assurant la sécurité et le nettoyage immédiat de la commune.



Nos manifestations en images

Cérémonie de remise de médailles et galons de membres du Corps des Sapeurs-Pompiers de Brunstatt-Didenheim

Samedi 13 janvier, sous le commandement du commandant des troupes, le capitaine Christophe Fischer, le capitaine Sébastien Petit, chef de la compagnie 5, Antoine Viola, Maire de Brunstatt-Didenheim, ainsi que plusieurs élus ont remis 17 médailles d'honneur, dont 2 médailles d'honneur pour 40 années de service, 5 médailles d'honneur pour 30 années de service, 2 médailles d'honneur pour 20 années de service et 8 médailles d'honneur pour 10 années de service.

Ces derniers ont également promu plusieurs sapeurs-pompiers à un grade supérieur et décerné des galons blancs et jaunes aux jeunes Sapeur-Pompiers.



Vœux du Maire 2024

Lors de la traditionnelle soirée des vœux du Maire, Antoine Viola a souhaité une bonne année 2024 aux habitants de Brunstatt-Didenheim, aux associations et aux élus du territoire dans une ambiance festive. La jeunesse, fil conducteur de la soirée, a été mise à l'honneur par le Maire. Ainsi, l'Ensemble Instrumental de Brunstatt-Didenheim et son jeune prodige de 12 ans Liam Wolfelsberger, qui a montré son talent avec un magnifique solo de batterie, ont animé la soirée en musique. A l'honneur également, deux jeunes artistes de l'école de cirque Arsène, Ionela Adam Meyer au cerceau aérien et Maëlle Clery au tissu aérien, nous ont offert un magnifique numéro. Ainsi, durant toute la soirée, nos jeunes, dynamiques, passionnés et engagés dans la vie associative ou citoyenne, ont reçu les encouragements et le soutien de la commune.



Réfection du nid de cigognes de l'Église Saint-Georges

Outre le fait d'être le symbole emblématique de l'Alsace, nos familles de cigognes de la commune sont plébiscitées par les habitants. C'est pourquoi la municipalité a fait intervenir une entreprise spécialisée afin de nettoyer et reconstruire le nid des cigognes qui commençait à présenter des signes d'affaissement.

Remise de Dons par la section Fil d'Argent de l'association Prendre & Vivre son Temps

Toujours actives et efficaces, les bénévoles de la section « Fil d'argent » confectionnent tout au long de l'année des articles et objets divers proposés lors des ventes d'hiver et de printemps. Les produits de ses ventes leur ont permis de faire de généreux dons à quatre associations caritatives : Bouchons et Compagnie, Les Chiens Guides d'Aveugles - FFAC, CARITAS Secours Catholique, Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation.



Exposition « Les écoles à Brunstatt »

Les 20 et 21 avril l'association « Le Cercle généalogique » a présenté cette exposition sur les écoles de Brunstatt regroupant plus de 250 photos de classe de 1890 à nos jours ! L'occasion également de découvrir l'historique des bâtiments occupés par des écoles au fil du temps.

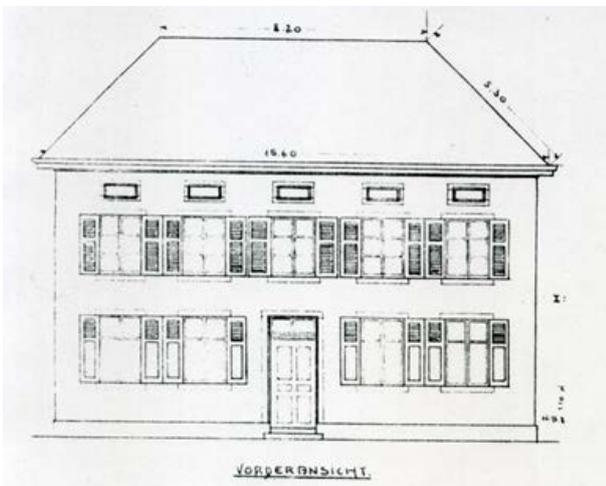


L'école de nos grands parents à Didenheim

Mairie-École de 1792

La mairie située au 1 rue de l'Église comprenait aussi une salle de classe au rez-de-chaussée. La scolarité à cette époque n'était pas obligatoire mais payante pour ceux qui désiraient aller à l'école. L'instituteur Jean Wunenburger était aussi le secrétaire de Mairie en 1792, cette fonction étant le plus souvent exercée par les maîtres d'école.

L'École de 1860



Croquis repris par Bernard Meister

Le conseil municipal, présidé par le maire François Joseph Knecht, décide de faire construire une école au fond de la cour de la mairie en lieu et place d'une grange communale construite en 1794. Celle-ci fut détruite en 1857 pour faire place à la nouvelle école, ainsi qu'un asile (équivalent d'une école maternelle actuelle) dirigés par des religieuses : sœur Hess Élise et sœur

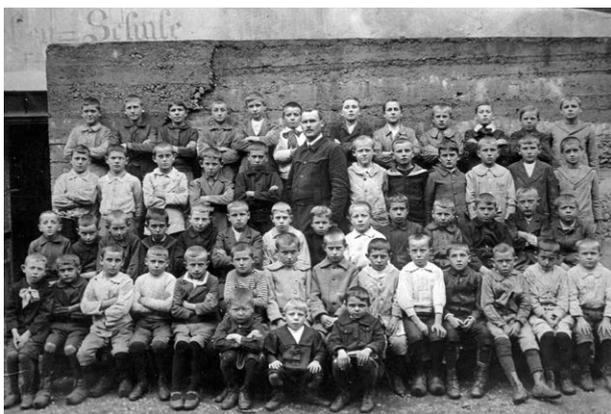
Hermann Thérèse (enseignantes), sœur Andres Sophie (directrice). Le maire, Théophile Schmitt, envisage la construction d'une école des filles et l'agrandissement de l'ancienne école qui se trouve dans la mairie 1 rue de l'église. Mais ces projets n'aboutiront pas. Le plan de la nouvelle école soumis par l'architecte Grintler sera retenu.

En 1870 Jules Ferry, ministre de la III^{ème} République, rend l'enseignement obligatoire et gratuit aux enfants de 6 à 13 ans dans toutes les communes françaises. Le financement sera à la charge de l'État. Mais la donne va changer pour notre village qui fait désormais partie du Reichsland en 1871. L'école reste obligatoire mais à la charge de la commune. L'absentéisme est encore très fort. Les garçons travaillent dans les champs de leurs parents et les filles aident aux tâches ménagères. Les cours ont lieu tous les jours de 8 heures à 11 heures et de 13 heures 30 à 17 heures



Classe des filles dirigées par les religieuses

sauf le jeudi, jour de repos. Une heure de catéchisme est enseignée par semaine. Les vacances ne duraient que trois semaines en été à cette époque. Pour pallier l'absentéisme elles furent portées à 10 semaines à partir de 1954 : 8 semaines en été (de mi-juillet à fin septembre), 1 semaine à Pâques et 1 semaine à Noël.



Classe des garçons en 1919 avec M. Behra, seul instituteur pendant la période 1914-1918. Il quitte Didenheim en 1920.

M. Behra, qui a enseigné seul durant la guerre de 1914-18, est soulagé de voir arriver Antoine Klayele en 1919.



Classe de filles de Mlle Stirn. De gauche à droite : Libis Mina, Bay Jeanne, Knech Ernestine, Kieny Rosa, Mlle Stirn Berthe (quitte Didenheim en 1918), Sick Rosa, Peter Marie, Neyer Rosa

Du côté des institutrices, Joséphine Zobrist, prend son poste en 1919. En 1921 une nouvelle institutrice arrive : Louise Schwoerer. En 1920 le remplaçant de M. Behra, André Poncet, organise des cours du soir en français pour les adultes jusqu'en 1935. Grand amateur de football, il ne manque pas de l'enseigner à ses élèves. D'autres instituteurs et institutrices enseignent également dans cette école : Messieurs Hubert, Gerber, Edel, Simon, et Mesdames Stirn, Bubendorf, Marthe et Lydia Coor ainsi que les sœurs Léonidas et Edouarda.

Depuis 1903, la population ne cesse d'augmenter dans le village. Le maire Binder Joseph envisage de construire une nouvelle École à l'entrée du village.



Classe de M. Poncet qui enseignera encore dans la nouvelle école en 1926.

Le 18 février 1914 le maire Émile Gall et le conseil municipal votent la construction de cette nouvelle école entre les deux ponts où ne se trouvent jusqu'alors que deux maisons (Ebtinger 1845 et Schlienger 1909). La guerre de 1914 décale le projet. A la séance du conseil municipal du 26 juin 1924, le maire Geiger Auguste avec son équipe relance le projet de la construction de l'école à l'endroit actuel, au 1 rue de Brunstatt.

Source : Livre « Didenheim se raconte » de Michel Buessler et Bernard Meister

L'école à Brunstatt

Les écoles de notre village n'étaient autrefois pas au même endroit qu'aujourd'hui. Avant que n'apparaissent les écoles comme nous les connaissons aujourd'hui, les cours étaient dispensés par le curé ou le vicaire, qui apprenait à lire et à écrire aux élèves. En hiver, des artisans enseignaient aussi aux enfants dans leurs ateliers.

Une première école figure sur le cadastre napoléonien, elle se trouvait rue de l'Église.

Après de très longues négociations, une école est construite en 1836. Il s'agit de la mairie actuelle. Le rez-de-chaussée du bâtiment comprenait une salle de classe pour... 210 élèves, la cuisine

de l'appariteur, le corps de garde, le cachot et la chambre de l'appariteur. Le dépôt des pompes à incendie se trouvait à côté (actuel entrée). A l'étage se trouvait la salle du conseil municipal, les archives, la cuisine et le logement de l'instituteur, il était également prévu un logement pour une sœur. Cette école sera en fonction de 1836 à 1908.

Le 26 octobre 1908 est inauguré la nouvelle école de garçons, aujourd'hui école Besenval.

En 1856, la loi Falloux incite à ouvrir des écoles pour les filles. Toute commune de 800 habitants et plus est tenue d'avoir une école de filles si ses ressources le lui permettent.



L'actuelle mairie de Brunstatt-Didenheim, construite en 1936, faisait office d'école des garçons de 1836 à 1908.

Une première école des filles sera installée dans l'ancien château des Besenval. En 1852, la commune achète la maison d'Antoine Schultz (aujourd'hui 360 avenue d'Altkirch). Cette maison était jadis la maison du directeur des établissements Dollfus Mieg et Cie, puis Grosheintz et Hartmann. Le curé Ley s'y oppose car elle est éloignée du centre du village et à côté se trouve un restaurant.

En 1854-55, une épidémie de choléra touche la région et Brunstatt. Les enfants auront du mal à s'en remettre, il en a été de même quelques années plus tard après la guerre de 1870.

Vers 1880, la nouvelle école des filles, aujourd'hui école Prévert, sera construite. On y ajoute un logement pour les sœurs en 1914.

Les sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé enseignent à Brunstatt de 1854 à 1984.

A l'époque, l'école était payante.

Le problème alsacien est très présent dans nos écoles, quand enfin les enfants commencent à maîtriser la langue française, survient la guerre de 1870. Le français devient interdit jusqu'en 1919.

Après la Première Guerre Mondiale, le



École des filles en 1919. Sur cette photo, on remarque le n° 99. Un photographe, dont le nom nous est inconnu a réalisé les photos de classes en 1919 et 1920 dans toutes les communes de la région de Mulhouse et du Sundgau.



École de garçons en 1914

français est à nouveau enseigné ; cette langue sera à nouveau interdite lors de la Deuxième Guerre Mondiale.

Les écoles maternelles, appelées salles d'asile étaient intégrées dans les écoles existantes.

Ce n'est qu'en 1960 qu'une école maternelle ouvre ses portes (école maternelle du Centre). La population de Brunstatt ayant considérablement augmenté, une deuxième école maternelle ouvre ses portes en 1972. D'abord appelée école maternelle du Damberg, elle prendra le nom de Camille Seguin, artiste brunstattois. Celle-ci fermera ses portes fin 2015.

Pour en savoir plus : L'école à Brunstatt à travers les documents, Michel Schmitt, 2024.

Michel Schmitt
Président du Cercle Généalogique



L'enseignement des filles était dispensé par les sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé. Sur cette photo, les sœurs à Brunstatt en 1936.

Le carnet *rose* & *bleu*



Joaquim MAIA

♂ 3,670 kg 📏 53 cm
30 août 2023



Nathan DEIKE KOELBERT

♂ 3,300 kg 📏 50 cm
15 novembre 2023



Thibault
BOUTTATHEP CENCIG

♂ 4,120 kg 📏 51,5 cm
9 décembre 2023



Lucas RIEB

♂ 3,280 kg 📏 49 cm
16 décembre 2023



Elisa Rose O'NEILL

♂ 3,200 kg 📏 50 cm
24 décembre 2023



Lino BRONDANI

♂ 3,800 kg 📏 53 cm
7 janvier 2024



Nino BANHOLZER

♂ 3,380 kg 📏 48 cm
29 janvier 2024



Alba Maxima CABALLERO

♂ 3,680 kg 📏 51 cm
19 février 2024



Les mariages d'antan



Christiane
et Jean-Jacques
GETTLING

Noces d'or
11 mai 1974



Michèle
et Jean-Pierre
WISS

Noces d'or
30 mai 1974

Isabelle
et François
FRITSCH

Noces d'or
28 juin 1974



Antonietta
et Claudio
DI MASCOLO
Noces de diamant
30 janvier 1964



Jeannette et Jean
KIEFFER
Noces de diamant
10 avril 1964



Noces de Palissandre



Geneviève et Jean BOESPFLUG
13 janvier 1959



Monique et Jean MAIRE
10 avril 1959

